



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 113874

Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les perspectives d'intégration des études de soins infirmiers à l'université dans le cadre des filières licence/master/doctorat, revendiquée par le mouvement des étudiants en soins infirmiers et notamment par la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers. En effet, cette organisation justifie cette revendication par la volonté de voir la formation des infirmiers bénéficier d'une reconnaissance à Bac + 3 au lieu de Bac + 2 actuellement en raison des niveau et conditions de recrutement des élèves infirmiers, de la durée de leurs études actuellement à 39 mois, des compétences demandées pour exercer, de la volonté de bénéficier, outre la reconnaissance d'un diplôme à Bac + 3, d'un véritable statut étudiant et de passerelles vers d'autres filières du secteur hospitalier, paramédical ou médical. Des discussions étant actuellement en cours en vue d'évoquer cette perspective, elle lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet et dans l'hypothèse où une suite favorable serait susceptible d'y être donnée, à quelle échéance celle-ci pourrait se concrétiser.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Renée Oget](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113874

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13179